

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 17 décembre 2020

Délibération n° 2020 – 17/12/2020 – 33

CIPE : Présentation de la fiche filière du semestre REO 2020-2021


- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 7 décembre 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 6 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 22 Contre : 2
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la fiche filière du semestre REO pour 2020-2021**

Dijon, le 18 décembre 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Fiche filière du semestre REO 2020-2021

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Fiche filière du Semestre REO 2020-2021

Le **Semestre Réorientation (REO)** a pour objectif de permettre un nouveau parcours d'orientation aux étudiants de première année de licence qui se sentent perdus ou mal orientés à la fin de leur premier semestre à l'Université de Bourgogne, en donnant à ces étudiants une vision globale de l'ensemble des filières existantes et en les amenant à développer des compétences transversales.

Ce semestre consiste en un accompagnement des étudiants dans la construction de leur nouveau projet d'orientation, le but étant de leur permettre de découvrir de nouvelles matières en dehors de leur cursus initial et d'éviter des redoublements parfois inutiles. Parallèlement, des temps de suivi pour l'orientation sont mis en place ainsi que des remises à niveau en méthode de travail universitaire.

Récapitulatif volume horaire du semestre								
Modules Obligatoires						Modules Optionnels		
Module d'orientation/ Atelier d'insertion	Module Apprendre à apprendre	CEPREO (test évaluation)	Cours de découverte	SUAPS	CLANG	UE Transversale (UET)	Découverte du monde professionnel	volontariat
15h50	12h	9h	36h	20h	15h cours + 15h d'autoformation	Variable en fonction des UET	15h de module/ 10h de MOOC	30 h min 60 h max
Contacts								
Responsable Administratif Secrétariat Pédagogique		Emilie BOIS Mélanie GIROUX		Tél. : 03 80 39 52 49 Tél. : 03 80 39 59 24		reo@u-bourgogne.fr reo@u-bourgogne.fr		

OBJECTIFS DU SEMESTRE

Compétences acquises à l'issue du semestre

Ce programme est un semestre d'orientation pour les étudiants issus de première année de licence à l'Université de Bourgogne qui, après un semestre de réflexion, émettent des doutes quant à leur avenir dans leur filière initiale.

Les étudiants pourront participer à différents modules qui leur seront proposés pour établir selon leurs besoins la cartographie du semestre. Ces modules ont pour objectif d'accompagner les étudiants dans leur orientation en leur permettant de reconstruire un projet, de formation et/ou professionnel et de les conforter dans la maîtrise des outils nécessaires pour la poursuite d'études.

A la fin de ce semestre, les étudiants devront avoir choisi une nouvelle orientation ainsi que les pistes de ressources pour la mettre en œuvre.

Pour résumer :

Accompagner

- Les étudiants en réorientation

Conforter

- Les compétences en français et en langue
- La maîtrise des compétences nécessaires pour la poursuite d'études

Orienter

- Vers des formations et des parcours plus adaptés aux besoins/envies de l'étudiant

Modalités d'accès au semestre réorientation généralisé

Le Semestre Réorientation a une capacité de 100 étudiants, soit 5 groupes de 20 étudiants. Les inscriptions se feront en ligne via un formulaire LIME SURVEY accessible sur uB-Link, **à partir du 04/01/21**.

Les étudiants de l'Université de Bourgogne auront tous reçu la communication nécessaire sur les modalités d'inscriptions grâce aux listes de diffusions de l'université, affichage, communication sur les sites internet, dépliants distribués dans les scolarités, présentation dans chaque UFR, communication auprès des associations de filières, et responsables de L1.

Dès que le quota d'étudiants sera atteint, les étudiants suivants seront placés sur liste complémentaire.

ORGANISATION ET DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

Organisation Générale

L'ensemble du dispositif s'étend sur le deuxième semestre de la première année de licence. Il est composé de différents modules, obligatoires et optionnels. Ces modules ne permettent pas l'acquisition de crédits européens (ou ECTS).

Le choix du module optionnel est effectué directement via le formulaire d'inscription en ligne. Les étudiants devront en sélectionner un pour valider leur participation au Semestre Réo.

Les étudiants auront également accès à des cours de découverte dans différentes filières de manière à pouvoir affiner leur choix de réorientation.

Les étudiants devront participer au Forum des métiers, organisé par le PFVU qui se déroule au printemps.

Des temps collectifs pourront également leur être proposés dans le but de favoriser leur intégration au sein du groupe, maintenir leur motivation et susciter ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté/un groupe.

Les cours/séances doivent être accessibles en distanciel si le présentiel n'est pas possible.

Livret d'assiduité pour les cours de découverte

Pour les cours en présentiel, les différents intervenants devront émarger le livret d'assiduité de chaque étudiant afin d'attester de sa présence au sein du dispositif.

Pour les cours obligatoires et optionnels, une feuille d'émargement signée par les intervenants/enseignants lors des cours en présentiel validera la présence de l'étudiant. Une extraction par les intervenants/enseignants des étudiants connectés validera la présence aux cours en distanciel.

Assiduité et compétences acquises

L'assiduité et les compétences acquises au fil du semestre seront répertoriées dans un fichier de suivi par le Secrétariat pédagogique.

La participation au semestre fera l'objet d'un certificat conditionné par l'assiduité de l'étudiant. Par ailleurs, les étudiants seront sollicités pour répondre à l'enquête anonyme du CIPE. Pour les étudiants boursiers, l'Université aura la responsabilité d'attester de leur présence auprès du CROUS via inscription dans APOGEE.

Espace numérique

Cet espace numérique permet aux étudiants de conserver les accès à la messagerie étudiante, aux espaces Wifi, au dossier étudiant (relevé de notes, certificat de scolarité).

Cet espace suppose une activation systématique de la messagerie uB de l'étudiant qui sera le moyen de communication utilisé par la scolarité.

Les étudiants du dispositif ayant déjà suivi un semestre à l'université auront tous activé leur compte numérique ...@etu-bourgogne.fr. Cette adresse sera la seule à être utilisée pour raison de sécurité.

Les étudiants pourront accéder aux MOOC disponibles à l'Université de Bourgogne ainsi qu'aux cours d'autres L1 dans différentes filières.

L'installation de TEAMS Office 365 est obligatoire pour les cours en distanciel (hybrides). Des groupes seront donc créés par le secrétariat pédagogique.

Calendrier du semestre

Le dispositif se déroulera du 18 janvier 2021 au 31 mai 2021.

La rentrée se fera le 18 janvier 2021 à 14h00

MODULES OBLIGATOIRES (susceptibles d'être hybridés)

Détail des modules obligatoires

Les étudiants devront suivre TOUS les modules obligatoires présentés ci-dessous :

➤ **Module orientation / Ateliers d'insertion professionnelle**

Analyse des acquis, définition des intérêts, recherche documentaire, rencontres de professionnels, définition des moyens de mise en œuvre du projet.

Analyse des compétences, curriculum vitae, lettre, entretien, connaissance du monde professionnel.

➤ **CEPREO (Centre des Pratiques de l'Écrit et de l'Oral)**

Un test d'évaluation sera proposé à l'ensemble des étudiants participants au semestre de manière à pouvoir déterminer leur niveau en français et conditionnera, le cas échéant, leur inscription obligatoire au module. En dessous d'un taux de réussite à 70% le module sera obligatoire.

Cours d'orthographe : Stage d'orthographe destiné à revoir l'ensemble de l'orthographe française et à reprendre pied dans ce domaine.

➤ **Cours de découverte**

Les étudiants devront choisir parmi ceux proposés dans le catalogue, deux cours de découverte issus de deux filières différentes qu'ils suivront de manière continue tout le long du semestre + d'autres cours qu'ils pourront suivre de manière ponctuelle tout au long du semestre.

Le volume horaire ne pourra être inférieur à 36h.

Ces cours seront visibles (*tagués REO) sur l'emploi du temps via l'ENT.

➤ **SUAPS**

Les étudiants devront pratiquer 20 heures de sport obligatoires tout le long du Semestre. Ces heures seront dispensées par le SUAPS.

Lorsqu'une blessure ou contre-indication à la pratique sportive de courte durée prive les étudiants de plusieurs séances de pratique sportive, les étudiants doivent apporter un certificat médical à la scolarité du semestre REO. Lorsque la blessure ou contre-indication à la pratique sportive est de longue durée, le service de santé universitaire (SSU) de l'université doit être saisi. Le SSU rend un avis sur la blessure ou la contre-indication à la pratique sportive, qui doit être ensuite apporté par les étudiants à la scolarité du semestre REO.

➤ **CLANG**

Pour cette année, les étudiants pourront choisir parmi toutes les langues enseignées par le Centre, selon un calendrier de cours proposés. Les étudiants seront rattachés aux cours existants à raison de 15 heures sur le semestre auxquelles s'ajouteront 15 heures d'autoformation obligatoires.

➤ **Module « apprendre à apprendre »**

12h /groupe seront dispensées dans ce module.

Le module « apprendre à apprendre » vise à proposer aux étudiants des méthodes pour rendre leurs apprentissages plus efficaces. Après un cours sur les indispensables (fonctionnement du cerveau), plusieurs temps leur seront proposés. Le premier porte sur les compétences en lien avec l'organisation du travail, et l'attention, le second sur l'engagement cognitif, l'encodage et la consolidation des apprentissages, le troisième sur la réactivation et la pratique des tests pour s'auto-positionner, le quatrième sur la motivation, et le dernier sur la réussite des évaluations. Les séances seront composées d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

MODULES OPTIONNELS

Détail des modules optionnels

Les étudiants devront choisir **UN** des modules optionnels parmi ceux présentés ci-dessous :

- **Module « Découverte du monde professionnel » - 25h**

Ce module est constitué d'un volume horaire de 15 de cours + 10h de MOOC. 40 places maximum sont proposées pour ce module. Des stages facultatifs d'1 à 5 jours pourront être effectués via le dispositif proposé par la CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) et ce sur une période pouvant s'effectuer au-delà du 31/05/2021 (jusqu'au 31/08/2021). Ce module est dispensé par les ingénieurs du PFVU. N'étant pas une UET, il ne donne pas accès aux crédits ECTS.

- **Module - UE transversales**

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/ue-transversales.html>

Les étudiants pourront s'inscrire à l'une des 3 UE Transversales ou modules proposés par l'université de Bourgogne, dispensés en présentiel ou en distanciel via TEAMS.

➤ **Découverte de la communication scientifique (30h)**

Initiation à la démarche de journalisme, scientifique, organisée par la mission culture scientifique

➤ **Des Recherches et des Femmes (20h)**

Amener à identifier les blocages, préjugés et leviers disponibles pour rendre les futur(e)s jeunes professionnel(le)s les plus libres de leurs choix, et les dissocier de la notion de genre.

➤ **Culture**

Composée d'un atelier de pratique artistique, d'un cours théorique et d'une pratique de spectateur. Elle permet aux étudiants d'allier les études universitaires à la réflexion et aux pratiques culturelles.

• **Module « volontariat » - 30 h minimum à 60 h maximum**

Les étudiants qui souhaitent opter pour ce module s'engageront où se porteront volontaire au sein d'une association parmi celles recensées à l'uB et qui ont des actions au second semestre. Les étudiants seraient aussi libres également de s'engager dans une autre association, extérieure à l'uB. Les jeunes engagés pourraient bénéficier d'un accompagnement et d'un retour d'expérience à l'issue du Semestre.

Ce module donnera suite à un retour de l'étudiant au référent universitaire du module, par un écrit ou un oral (présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en termes de compétences valorisables par la suite). L'étudiant doit montrer d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs avec lesquels il sera amené à travailler.